

Capacité de la Belgique face à une guerre économique

Introduction

Une **guerre économique** désigne un contexte de rivalités intenses où les nations utilisent les armes économiques (sanctions, barrières commerciales, cyberattaques, etc.) pour affaiblir leurs adversaires. Dans un tel scénario, la résilience d'un pays dépend de la solidité de son économie, de la robustesse de ses institutions politiques, et de sa capacité à protéger ses infrastructures critiques et ressources stratégiques. La Belgique, petite économie très ouverte au cœur de l'Europe, présente à la fois des **atouts** et des **vulnérabilités** dans ce contexte. Ce rapport analyse en détail la capacité belge à faire face à une guerre économique, en examinant successivement : (1) les points forts et fragilités de l'économie belge, (2) la résilience politique et institutionnelle du pays, (3) une mise en perspective avec d'autres pays européens et grandes puissances, (4) l'état de la cybersécurité nationale et de la souveraineté numérique, et (5) la résilience alimentaire ainsi que la gestion des ressources stratégiques. Des données récentes et des exemples concrets illustrent chaque dimension afin d'évaluer au plus près la position de la Belgique en 2025.

Points forts et vulnérabilités de l'économie belge

Une économie ouverte aux secteurs diversifiés

La Belgique dispose de **nombreux atouts économiques** qui peuvent renforcer sa résilience en cas de choc externe. Sa position géographique est privilégiée, située au carrefour du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France, ce qui en fait une plateforme logistique naturelle pour le commerce en Europe de l'Ouest ¹. Le pays bénéficie de **grands ports maritimes**, notamment Anvers – le deuxième plus grand port d'Europe – et Zeebrugge, qui soutiennent une forte orientation vers l'exportation ¹. L'économie belge est **diversifiée** : si les services (notamment financiers et le commerce) y occupent une place prépondérante, le pays possède aussi des **industries stratégiques** dans l'agroalimentaire, la chimie et surtout la pharmaceutique ². Par exemple, en 2023 l'industrie **pharmaceutique** était le premier secteur manufacturier en termes de valeur ajoutée, suivie par l'industrie alimentaire (agroalimentaire) et l'industrie chimique ³. L'importance de l'agroalimentaire est illustrée par le fait qu'il s'agit du **premier secteur industriel** du pays en chiffre d'affaires (environ 54,4 milliards € en 2022, soit 22 % de l'industrie nationale) ⁴. Par ailleurs, Bruxelles accueille de nombreuses **institutions européennes et organisations internationales**, ce qui attire des groupes multinationaux et confère à la Belgique une visibilité stratégique sur la scène mondiale ⁵. Enfin, la main-d'œuvre belge est réputée **bien formée et multilingue**, grâce à un solide enseignement professionnel et à la diversité linguistique du pays ⁶ – un avantage pour attirer les investisseurs et s'adapter aux mutations économiques.

Toutefois, ces forces s'accompagnent de **dépendances fortes** qui constituent autant de vulnérabilités en cas de guerre économique. En tant que **petite économie ouverte**, la Belgique est extrêmement intégrée aux échanges internationaux. Son PIB s'élevait à 614 milliards d'euros en 2024 ⁷, avec un volume de commerce extérieur très élevé relativement à sa taille. Les **exportations de biens et services représentent ainsi environ 87 % du PIB belge**, un niveau exceptionnellement élevé, dont près de 60 % à destination du reste de l'Union européenne ⁸. Les pays voisins – Allemagne, France et

Pays-Bas – figurent parmi ses premiers clients et fournisseurs ⁹. Cette ouverture accroît la prospérité en temps normal, mais **rend le pays vulnérable aux chocs extérieurs** : une **guerre commerciale** ou des sanctions internationales affecteraient durement la Belgique en réduisant ses débouchés. On observe par exemple que la croissance belge récente a pâti du ralentissement du commerce mondial : le commerce extérieur a reculé en 2024 (baisse des exportations et importations), bien que le pays ait tout de même dégagé un excédent commercial d'environ 9,4 milliards € cette année-là ⁹. Dans l'hypothèse d'une escalade vers une guerre économique mondiale, certains secteurs belges seraient particulièrement exposés – **la chimie et surtout la pharmaceutique** – car ils dépendent de marchés clés hors Europe. Le secteur pharmaceutique belge, par exemple, réalise 20 % de ses exportations vers les États-Unis (notamment via la production de vaccins COVID-19 de Pfizer/BioNTech en Flandre) ¹⁰. Cela constituerait une **menace sérieuse** si les États-Unis venaient à imposer des tarifs douaniers sur les produits pharmaceutiques, ce qui pèserait sur ce pilier de l'industrie nationale ¹⁰. Plus globalement, la **compétitivité prix** des produits belges reste un défi en raison du coût salarial élevé (indexation automatique des salaires), ce qui limite les marges de manœuvre en cas de choc sur les exportations ¹¹.

Fragilités économiques : dette, énergie et dépendances critiques

Au-delà du commerce, la **situation financière** de la Belgique présente des fragilités dans un contexte de crise. La dette publique belge est **très élevée**, autour de 105 % du PIB fin 2024 ¹². C'est l'un des taux d'endettement les plus élevés de l'UE, figurant dans le top 4 aux côtés de la Grèce, de l'Italie et de la France ¹³. Cette situation limite la **marge budgétaire** du gouvernement pour répondre à une guerre économique par des plans de relance massifs ou des aides aux secteurs en difficulté. En période de fortes tensions, la soutenabilité de la dette pourrait être mise à l'épreuve, d'autant que la Belgique doit déjà respecter la procédure européenne pour déficit excessif initiée en 2024 (le déficit budgétaire dépassant 3 % du PIB) ¹⁴.

La **sécurité énergétique** constitue un autre point vulnérable. La Belgique ne dispose quasiment pas de ressources fossiles sur son sol et reste fortement **dépendante des importations d'énergie à hauteur de ~76 %** de sa consommation (notamment pour le pétrole brut et le gaz naturel) ¹⁵. En 2024, malgré les efforts de transition, le mix énergétique final restait dominé par les produits pétroliers (48 % de la consommation finale) ¹⁵. Cela signifie que dans un contexte de guerre économique, le pays pourrait subir des **pressions sur ses approvisionnements énergétiques** (par exemple, si un fournisseur extérieur limitait ses exportations pour des raisons géopolitiques). L'expérience récente de la crise gazière en Europe (liée au conflit en Ukraine) a cependant montré une certaine **résilience** du système belge : grâce à la diversification des sources (terminaux GNL, interconnexions régionales) et à une part importante du nucléaire dans l'électricité (près de 40 % de la production en 2023 ¹⁶), la Belgique a pu maintenir l'essentiel de son approvisionnement électrique par sa production nationale (98 % de la consommation couverte en 2023) et éviter les rationnements. Néanmoins, la fermeture progressive programmée de certaines centrales nucléaires à l'horizon 2025-2026 constitue un défi additionnel pour la sécurité d'approvisionnement en cas de choc durable sur le marché de l'énergie.

Enfin, la **structure socio-politique** même de l'économie belge crée des fragilités. On observe des **disparités régionales** importantes entre la Flandre (plus prospère, excédentaire) et la Wallonie (économie moins performante, taux de chômage plus élevé). Ces divergences alimentent des **tensions politiques et financières entre le Nord et le Sud** du pays ¹⁷, ce qui peut compliquer l'adoption de réponses économiques coordonnées en temps de crise. La complexité institutionnelle (État fédéral, trois Régions, trois Communautés, de multiples niveaux de compétences) est souvent citée comme un frein à la réactivité économique ¹⁷. Par exemple, la politique énergétique ou industrielle est partagée entre plusieurs niveaux de pouvoir, ce qui peut engendrer des divergences de vues ou des lenteurs bureaucratiques. En situation de guerre économique nécessitant des mesures d'urgence (soutien à tel

secteur stratégique, contrôle des investissements étrangers, etc.), cette **fragmentation décisionnelle** pourrait retarder la mise en œuvre de politiques efficaces.

En somme, l'**économie belge allie des points forts réels – diversification sectorielle, ouverture commerciale, main-d'œuvre qualifiée – et des vulnérabilités structurelles – dépendance au commerce extérieur et à l'énergie importée, endettement élevé, complexité institutionnelle**. Dans un contexte de guerre économique, ces vulnérabilités pourraient être exploitées par un adversaire (par exemple via des sanctions sur l'énergie ou certains exportateurs belges clés). La résilience de la Belgique dépendra donc de sa capacité à **amortir ces chocs** (par la solidarité européenne, la diversification, des plans de soutien) tout en capitalisant sur ses atouts (innovation dans ses secteurs forts, réorientation commerciale, etc.).

Capacité de résilience politique et cohésion nationale

La **résilience politique** de la Belgique face à une guerre économique est un enjeu crucial, car une réponse efficace aux agressions économiques nécessite une gouvernance stable, une bonne coordination des pouvoirs publics et une cohésion nationale suffisante pour soutenir des mesures potentiellement difficiles. Or, le système politique belge présente à la fois des fragilités – liées à son morcellement institutionnel et aux divisions communautaires – et des ressources éprouvées en gestion de crise.

Gouvernance complexe et cohésion mise à l'épreuve

La **Belgique est une fédération** dotée d'une structure institutionnelle particulièrement complexe, avec **plusieurs niveaux de gouvernement** (fédéral, régions, communautés, provinces, communes) et des compétences éclatées¹⁷. Cette architecture résulte de compromis visant à apaiser les clivages entre les deux principales communautés linguistiques (les néerlandophones en Flandre et les francophones en Wallonie et à Bruxelles). Si ce modèle assure une représentation équilibrée des intérêts régionaux, il engendre aussi régulièrement des **blocages politiques**. En témoignent les délais record pour former des gouvernements de coalition : après les élections de juin 2010, il a fallu **541 jours de négociations** pour instaurer un nouveau gouvernement fédéral – un record mondial absolu à l'époque¹⁸. Plus récemment, à la suite des élections de 2019, la Belgique a de nouveau connu plus d'un an sans gouvernement de plein exercice (avec un exécutif en affaires courantes prolongé), la nouvelle coalition dirigée par Alexander De Croo n'étant finalement entrée en fonction qu'en octobre 2020. Ces **périodes prolongées d'instabilité politique** révèlent une certaine **fragilité de gouvernance** : en cas de guerre économique, l'absence d'un gouvernement fort et pleinement légitime pourrait retarder les décisions cruciales ou affaiblir la voix de la Belgique sur la scène internationale. De plus, les **tensions récurrentes entre la Flandre et la Wallonie** – notamment sur les questions budgétaires ou de solidarités interrégionales – peuvent resurgir face à une crise économique aiguë, chaque région cherchant à défendre ses intérêts propres¹⁷. Le **risque de fragmentation interne** (jusqu'à des velléités séparatistes alimentées par le nationalisme flamand dans le passé) pourrait être ravivé si la guerre économique exacerbe les divergences économiques régionales ou les perceptions d'injustice dans la répartition de l'effort national.

Cela dit, la Belgique a également démontré par le passé une **certaine résilience politique** et une capacité à s'unir face aux crises. Malgré ses divisions, le pays possède une « **culture de la concertation** » ancrée entre niveaux de pouvoir. Selon l'OCDE, durant la pandémie de COVID-19, la Belgique a réussi à surmonter les défis sanitaires et socio-économiques en tirant parti d'une tradition de **coordination étroite entre entités fédérales et fédérées**¹⁹. Concrètement, même en l'absence initiale d'un gouvernement pleinement opérationnel en 2020, les différents acteurs politiques ont coopéré pour

prendre des mesures d'urgence (mise en place d'un comité de concertation COVID réunissant le fédéral et les régions, adoption rapide de soutiens aux entreprises et aux travailleurs, etc.). Cette expérience a montré qu'en situation critique, les responsables belges savent **transcender en partie les clivages politiques** pour adopter des actions concertées. La cohésion nationale, souvent discrète en temps normal, peut ainsi se renforcer sous la pression d'un danger commun.

Institutions de gestion de crise et stabilité démocratique

La Belgique s'est dotée d'**institutions spécifiques pour gérer les crises**, qui constituent un atout important en cas de guerre économique ou hybride. Le **Centre de crise National (NCCN)**, rattaché au Service public fédéral Intérieur, joue un rôle central de coordination. Ce centre fonctionne 24h/24 - 7j/7 et sert de **plateforme multidisciplinaire interfédérale** pour la planification d'urgence et la gestion des situations de crise majeures ²⁰. Ses missions incluent l'analyse proactive des risques nationaux, la protection des infrastructures critiques, l'alerte précoce, la coordination entre les services de sécurité, ainsi que la coopération avec les partenaires internationaux (Union européenne, OTAN, ONU) ²¹ ²⁰. En d'autres termes, le NCCN veille à renforcer la **résilience du pays** face à toute menace, qu'elle soit militaire, terroriste, cybersécuritaire ou économique. Dans le contexte d'une guerre économique, ce dispositif pourrait être mobilisé pour coordonner par exemple la réponse à des **sabotages industriels, des ruptures d'approvisionnement ou des attaques cyber** contre des infrastructures belges. La présence à Bruxelles d'institutions européennes et de l'OTAN facilite par ailleurs l'intégration de la Belgique dans les mécanismes de solidarité et de réponse collective de ses alliés, ce qui est un facteur de résilience (par exemple via les centres de coordination européens pour l'énergie, le G7 pour les sanctions, etc.).

D'un point de vue démocratique, la Belgique reste un pays **stable**, doté d'un **État de droit solide** et d'une société civile active. Il n'y a pas de remise en cause majeure de l'ordre constitutionnel, et les forces de l'ordre ainsi que l'armée opèrent sous un strict contrôle civil. Cette stabilité institutionnelle est un **garde-fou contre le chaos** qu'un ennemi pourrait vouloir provoquer. Par exemple, même lors des plus longues crises gouvernementales, les administrations ont continué de fonctionner correctement et de fournir les services publics, évitant toute paralysie complète de l'État. Ce professionnalisme bureaucratique et la continuité de l'État garantissent qu'en cas de guerre économique, les **mesures d'urgence (contrôle des prix, plans de rationnement, etc.) pourraient être déployées de manière ordonnée**. La Belgique a par le passé testé avec succès des plans d'urgence (pour des crises sanitaires, des menaces terroristes...), ce qui l'a préparée à activer rapidement ses structures de gestion de crise.

En résumé, la **capacité de résilience politique de la Belgique présente deux visages**. D'un côté, un système politique fracturé qui peut rendre la décision plus lente et laborieuse, potentiellement problématique pour répondre à l'agression économique rapide d'un adversaire. De l'autre, une tradition de **compromis et de coordination** qui peut prendre le relais en situation exceptionnelle, appuyée par des institutions de crise performantes et le soutien des partenaires européens. La cohésion nationale belge, fragilisée par les clivages communautaires en temps normal, pourrait se renforcer face à un choc extérieur si la population perçoit une menace commune nécessitant un front uni – à condition que le leadership politique parvienne à susciter cette unité. La gestion réussie (quoique imparfaite) de la crise du COVID-19 grâce à des « actions concertées » en est un **exemple encourageant** ¹⁹. Dans le contexte d'une guerre économique, il serait crucial que ce même esprit de coopération l'emporte sur les divisions internes.

Comparaisons avec d'autres pays : voisins européens et grandes puissances

Pour évaluer la posture de la Belgique dans un contexte de guerre économique, il est instructif de la comparer avec d'autres pays, en distinguant les **voisins de taille comparable au sein de l'UE** et les **grandes puissances mondiales**. Cette mise en perspective permet de souligner les forces spécifiques belges ou, au contraire, les fragilités relatives par rapport à des pays similaires ou plus grands.

Par rapport aux voisins européens

La Belgique partage de nombreux traits avec d'autres **petites et moyennes économies ouvertes d'Europe de l'Ouest**, comme les Pays-Bas, le Luxembourg ou encore, dans une moindre mesure, l'Irlande et le Danemark. Ces pays se caractérisent par un haut degré de commerce international, des secteurs exportateurs dynamiques, mais aussi par une dépendance accrue aux conditions économiques extérieures. Par exemple, les **Pays-Bas** présentent un profil proche : économie très ouverte centrée sur le commerce (port de Rotterdam, premier d'Europe), et un rôle de plateforme logistique pour le continent, ce qui les rend tout aussi sensibles aux perturbations des échanges mondiaux. Les Pays-Bas ont toutefois une situation budgétaire plus solide (leur dette publique avoisine 50 % du PIB, environ la moitié de celle de la Belgique) et un appareil d'État plus unitaire, ce qui pourrait faciliter des réponses rapides en cas de crise. **Le Luxembourg**, micro-État ultra-ouvert, dépend aussi massivement de l'extérieur, mais sa richesse financière et sa population très réduite lui donnent des amortisseurs différents (fonds souverains, etc.).

En comparaison avec des pays de taille moyenne comme la **Suède** ou la **Suisse** (hors UE mais en Europe), la Belgique est un peu moins autosuffisante dans certains domaines stratégiques (énergie, alimentation) du fait de sa densité de population élevée et de son territoire exigu. La Suisse, par exemple, maintient d'importantes réserves (en denrées, en pharma, etc.) par tradition de neutralité, alors que la Belgique mise davantage sur la mutualisation européenne de ces réserves stratégiques. Toutefois, sur le plan **industriel et technologique**, la Belgique est mieux placée que certains voisins : elle dispose d'**infrastructures R&D de pointe** (IMEC en nanoélectronique, instituts biotech en Wallonie...), ce qui peut favoriser l'innovation face aux défis d'une guerre économique (par exemple pour trouver des substituts à des importations coupées).

Par rapport à ses **grands voisins directs (France, Allemagne)**, la Belgique a un profil différent de par sa taille. **L'Allemagne** est souvent citée comme modèle de résilience industrielle : sa base manufacturière très robuste et sa discipline budgétaire lui donnent des atouts considérables. Cependant, la crise récente a révélé des vulnérabilités allemandes (dépendance au gaz russe, insuffisances en numérique) qui ont obligé Berlin à revoir certaines politiques. La Belgique, bien que plus petite, a su éviter une dépendance unilatérale aussi forte (elle diversifie davantage ses fournisseurs gaziers via Zeebrugge, et maintient le nucléaire). **La France**, de son côté, dispose d'une économie plus fermée que la Belgique – les exportations françaises représentent environ 34 % du PIB en 2024²², contre 87 % du PIB pour la Belgique⁸. Cette **plus grande taille du marché intérieur français** confère à Paris une capacité de résistance supérieure en cas de choc commercial mondial (la demande interne peut amortir une chute des exportations). De plus, la France est nettement moins dépendante des importations d'énergie grâce à son parc nucléaire massif et à sa production agricole abondante. En revanche, la France partage avec la Belgique un niveau d'endettement élevé (113 % du PIB pour la France fin 2024, légèrement supérieur à la Belgique)¹², ce qui limiterait aussi sa marge de manœuvre financière en cas de guerre économique prolongée.

On peut noter que l'**Union européenne** dans son ensemble sert de bouclier collectif pour ses membres face aux guerres économiques. La Belgique, insérée au cœur du marché unique et de la zone euro, bénéficie de mécanismes européens de solidarité (fonds de stabilisation, achats communs d'énergie, réponse coordonnée aux sanctions, etc.). Contrairement à des pays isolés, elle pourrait s'appuyer sur ses **alliés européens** pour contre-mesurer des attaques économiques (par exemple, en 2022-2023 l'UE a permis de diversifier les approvisionnements énergétiques de l'ensemble de ses membres et d'instaurer un plafonnement du prix du gaz pour alléger la pression subie par des pays comme la Belgique). En ce sens, face à ses voisins de l'UE, la résilience belge ne peut se concevoir qu'**intégrée dans l'effort européen** : son sort serait étroitement lié à la cohésion de l'UE elle-même dans une guerre économique globale.

Face aux grandes puissances mondiales

Comparée aux **grandes puissances économiques** telles que les **États-Unis** ou la **Chine**, la Belgique apparaît naturellement plus vulnérable, en raison de son **manque d'autonomie stratégique** dans de nombreux domaines. Les États-Unis possèdent une économie continentale largement autosuffisante : leur dépendance aux exportations est faible (les exportations américaines n'ont historiquement représenté qu'environ 12-15 % de leur PIB), et ils disposent de **ressources naturelles abondantes** (les États-Unis sont aujourd'hui exportateurs nets d'énergie grâce au gaz de schiste, et producteurs agricoles majeurs). Cela signifie que l'économie américaine peut endurer un **conflit économique** prolongé en s'appuyant sur son gigantesque marché intérieur et en mobilisant ses ressources nationales – comme on l'a vu lors de la guerre commerciale sino-américaine où l'impact sur le consommateur US est resté modéré. La Belgique, en revanche, ne peut pas subvenir seule à tous ses besoins vitaux (énergétiques, alimentaires, industriels) sur son petit territoire densément peuplé. Elle doit donc **compter sur le multilatéralisme** et des alliances solides. Par exemple, en cas de guerre économique avec un fournisseur, la Belgique devrait se reposer sur l'UE ou les États-Unis pour rediriger des flux d'approvisionnement (comme ce fut le cas pour le gaz naturel liquéfié américain remplaçant le gaz russe).

La **Chine**, autre grande puissance, a construit ces dernières décennies une position redoutable de « **centrale industrielle mondiale** » en contrôlant d'importantes chaînes d'approvisionnement. Elle est le premier producteur de nombreux métaux rares, composants électroniques, principes actifs pharmaceutiques, etc. Cette maîtrise lui confère un **levier offensif** en guerre économique (elle peut restreindre l'exportation de minéraux ou composants critiques pour faire pression). Pour un pays comme la Belgique, très en aval de ces chaînes de valeur, cela constitue un risque : par exemple, une décision chinoise de rationner l'exportation de terres rares ou de panneaux solaires aurait un impact indirect sur l'industrie belge (via la hausse des coûts ou la pénurie). La Belgique n'a pas la capacité de contrer seule une telle démarche, mais elle peut s'appuyer sur l'UE qui négocie d'égal à égal avec Pékin et qui met en place des **stratégies de diversification**. À ce titre, l'UE a lancé en 2023-2024 une série d'initiatives pour réduire la dépendance vis-à-vis de la Chine dans les domaines critiques (matières premières stratégiques, batteries, semi-conducteurs). La Belgique participe activement à ces efforts, par exemple à travers **deux projets industriels d'Umicore en Belgique sur le traitement du germanium**, sélectionnés par la Commission européenne en 2025 pour renforcer les capacités européennes en métaux stratégiques ²³. Ces projets font partie de la stratégie européenne visant à assurer d'ici 2030 **au moins 10 % de l'extraction, 40 % du raffinage et 25 % du recyclage des besoins de l'UE en matières premières critiques sur le sol européen**, et à éviter qu'un seul pays tiers (comme la Chine) ne fournisse plus de 65 % d'une matière stratégique donnée ²⁴. Autrement dit, face à la puissance chinoise, la résilience de la Belgique repose sur **l'autonomie stratégique européenne** en construction.

En matière de **cybersécurité et technologique**, les grandes puissances disposent également d'avantages marqués. Les États-Unis dominent les technologies numériques (Big Tech, Internet, cloud

computing) ce qui leur donne un contrôle sur bon nombre d'infrastructures ou services utilisés mondialement. La Chine rattrape son retard et est même en pointe sur la 5G, l'IA, etc. Des pays comme la Belgique **dépendent de technologies étrangères** dans ces domaines (équipements télécoms, logiciels, plateformes numériques). Cependant, la Belgique peut se protéger en s'inscrivant dans les initiatives occidentales de sécurisation des réseaux : c'est ce qu'elle a fait en 2020 lorsqu'elle a **écarté Huawei de son réseau 5G au profit de fournisseurs européens (Nokia, Ericsson)**, afin de garantir la fiabilité de ses infrastructures télécoms stratégiques ^{25 26}. Ce choix, opéré en lien avec la pression américaine et les recommandations européennes, illustre comment un petit pays peut **bénéficier du soutien d'une grande puissance alliée (USA)** pour accroître sa propre souveraineté numérique.

En synthèse, face aux grandes puissances, la Belgique seule ferait figure de **nain économique** dans une guerre économique frontale. Sa stratégie de résilience passe donc par le **collectif** : intégration européenne, alliances avec les États-Unis au sein de l'OTAN et accords de libre-échange avec des partenaires diversifiés. Sur certains plans, la Belgique peut toutefois se prévaloir d'une **agilité** que n'ont pas les grands États : sa taille réduite lui permet d'adapter plus rapidement certaines politiques (fiscales, réglementaires) pour attirer des investissements ou pallier une pénurie. Par exemple, la Belgique pourrait réagir à une guerre économique en offrant un **cadre fiscal très incitatif** pour relocaliser telle production critique sur son sol, ce que des grands pays aux marchés rigides auraient plus de mal à faire promptement. Néanmoins, le **facteur déterminant reste l'appartenance de la Belgique à des ensembles plus larges** (UE, OTAN, OMC) qui lui donnent du poids et de la protection. En cela, la situation belge contraste fortement avec celle d'une grande puissance autosuffisante : sa résilience dépend intrinsèquement du **soutien mutuel international**, condition qui devra être préservée dans un contexte de guerre économique généralisée.

Cybersécurité nationale et souveraineté numérique

Dans une guerre économique moderne, la dimension **cyber** et numérique joue un rôle capital. Des attaques informatiques peuvent paralyser des entreprises ou des infrastructures critiques, tandis que la maîtrise des technologies numériques conditionne l'indépendance d'un pays. La **Belgique** a pris conscience de ces enjeux et s'efforce de renforcer sa cybersécurité et sa **souveraineté numérique**, bien que des défis importants subsistent.

Menaces cybernétiques et réponses sécuritaires

La Belgique est une cible de choix pour les **cyberattaques**, en raison notamment de la présence sur son sol de nombreuses institutions de l'UE et de l'OTAN, mais aussi de ses propres infrastructures critiques. Les autorités belges ont identifié le **cyberespace** comme l'un des principaux groupes de risques pour les années à venir ^{27 28}. Les menaces prioritaires incluent la **cybercriminalité**, l'**hacktivisme** visant les entreprises et infrastructures critiques, ainsi que les actions de **services de renseignement étrangers** et de groupements terroristes ²⁹. Ces dernières années ont fourni des exemples concrets de la menace : en 2022, la Belgique a publiquement **accusé des groupes de hackers chinois** d'avoir mené des cyberattaques de grande envergure contre le ministère de la Défense et le SPF Intérieur ³⁰. Pendant près de deux ans, les intrus ont eu accès aux réseaux du ministère de l'Intérieur, compromettant potentiellement des données sensibles – une intrusion qui, selon le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB), portait la marque d'un service de renseignement étranger ³⁰. L'attaque contre la Défense a quant à elle forcé le ministère à couper son réseau Internet pendant des semaines ³¹. Ces incidents ont « considérablement affecté la souveraineté, la démocratie, la sécurité et la société » belges d'après le communiqué du gouvernement, qui a fermement condamné ces activités malveillantes ³². Ils illustrent la réalité d'une **menace hybride** : des acteurs étatiques ou liés à des États (en l'occurrence des groupes APT chinois identifiés comme APT27, 30, 31 ³³) cherchent à espionner, déstabiliser ou influencer la Belgique via le cyberespace. Dans une situation de guerre

économique, de telles attaques pourraient se multiplier pour voler des informations stratégiques, semer la confusion (par exemple en attaquant les systèmes bancaires ou énergétiques) et **saper la confiance** de la population dans le numérique ²⁸.

Face à cela, la Belgique a **renforcé son cadre de cybersécurité**. Une **Stratégie nationale cybersécurité 2.0 (2021-2025)** a été adoptée, définissant les objectifs et moyens pour faire face à l'évolution constante des menaces ³⁴ ³⁵. Cette stratégie souligne le caractère préoccupant de la menace **géopolitique** dans le cyberspace, qui dépasse le simple cadre criminel ²⁸. Parmi les mesures phares, la Belgique s'attache à améliorer la protection de ses **infrastructures critiques** (réseau électrique, communications, transport...), à promouvoir une **culture de signalement des incidents** (tout en évitant la panique du public), et à développer ses capacités de **défense active**. En outre, l'État belge a décidé de muscler sa posture en créant une « **composante cyber** » au sein de la Défense. Concrètement, le plan stratégique de la Défense belge prévoit la mise sur pied d'une **cinquième composante militaire dédiée au cyber** (aux côtés de la composante Terre, Air, Marine et Médicale) ³⁶. L'objectif est double : mieux **protéger les réseaux militaires et gouvernementaux** contre les intrusions, et disposer de moyens offensifs ou de riposte en cas de cyberagression majeure ³⁶. Cette intégration du cyber dans l'appareil de défense témoigne de la prise au sérieux de la menace – « Nous sommes attaqués de toutes parts » avait résumé un général belge pour justifier ce renforcement.

Par ailleurs, la Belgique collabore étroitement avec ses **alliés** sur ces questions. Au niveau de l'OTAN, dont Bruxelles abrite le siège, la cyberdéfense est désormais un domaine d'intervention reconnu (une cyberattaque majeure pourrait déclencher l'article 5 d'assistance mutuelle). La Belgique participe aux échanges de renseignement sur les menaces cyber et aux exercices conjoints de simulation d'attaques. Au niveau de l'UE, elle soutient l'élaboration d'une **politique commune de cybersécurité** (ex : mise en place du réseau de centres opérationnels SOC européens). Le pays a également adopté la directive NIS2 de l'UE, qui oblige les opérateurs essentiels à des normes de sécurité renforcées et à notifier les incidents. Enfin, conscient que le **maillon faible** se trouve souvent dans les entreprises plus petites, le gouvernement belge a lancé des campagnes de sensibilisation, telle que « **Ma PME cybersécurisée** », pour encourager les **PME** à adopter de meilleures pratiques de sécurité informatique ³⁷. En effet, si les grandes entreprises belges sont globalement bien protégées, les **PME demeurent vulnérables** et pourraient être la porte d'entrée de cyberattaques en chaîne ³⁷. Renforcer la **cyber-hygiène** de tout le tissu économique fait donc partie intégrante de la résilience en guerre économique.

Souveraineté numérique : vers plus d'indépendance technologique

La **souveraineté numérique** désigne la capacité d'un État à garder le contrôle sur ses données, ses infrastructures et ses choix technologiques, sans dépendre excessivement de puissances étrangères ou d'entreprises non maîtrisées. Pour la Belgique, la souveraineté numérique est un défi, mais des progrès sont en cours. D'abord, au niveau européen : la Belgique s'inscrit pleinement dans la « **Décennie numérique 2030 de l'UE**», qui vise à faire de l'Europe un espace numérique souverain et inclusif ³⁸. Cela passe par le développement d'infrastructures propres (cloud européen, projets Gaia-X), le renforcement des compétences locales en numérique, et la réduction des dépendances stratégiques (vis-à-vis des GAFAM ou des fournisseurs chinois). Bruxelles soutient par exemple la **création de cloud souverains** pour les données sensibles : on observe en Belgique une demande croissante des entreprises et administrations pour des solutions de *cloud* locales ou européennes, garantissant que les données restent dans un cadre juridique européen ³⁹.

Au niveau des réseaux, la Belgique a pris des décisions importantes pour son **indépendance technologique**. Comme mentionné, elle a choisi **Nokia et Ericsson pour déployer la 5G** sur son territoire, évitant totalement Huawei et ZTE qui avaient fourni les réseaux 3G/4G précédents ²⁵ ²⁶. Cette décision, annoncée en 2020, a éliminé une dépendance à des équipements chinois

potentiellement soumis à influence étatique et a été saluée comme un signal en faveur de la **sécurité des réseaux** ⁴⁰. Il faut noter qu'avant cela, la Belgique était « 100 % dépendante de fournisseurs chinois pour ses réseaux mobiles » (selon un expert télécom) et que même des communications de personnel de l'OTAN et de l'UE transitaient sur ces réseaux ⁴¹. Le fait de basculer vers des fournisseurs européens fiabilise les télécommunications belges en cas de tensions avec la Chine et s'aligne avec la stratégie de l'OTAN qui préconise d'éliminer les risques d'espionnage dans les infrastructures critiques. De plus, l'armée belge a retiré dès 2022 des centaines de routeurs Huawei de ses réseaux internes par crainte de **cyberespionnage**, preuve d'une vigilance accrue vis-à-vis des équipements non souverains ⁴².

Sur le plan des **compétences numériques**, la Belgique a encore des marges de progression pour asseoir sa souveraineté. Le pays souffre d'une **pénurie de spécialistes IT** : seulement 5,7 % de la population active travaille dans les TIC, un taux qui stagne et reste insuffisant (l'UE vise 10 % d'ici 2030) ⁴³. Cette pénurie de talents limite la capacité à développer des technologies nationales de pointe et à sécuriser tous les systèmes d'information. Consciente du problème, la Belgique investit dans la **formation numérique** (plans pour augmenter les diplômés en STEM, initiatives comme *BeCode* pour former des codeurs, etc.) et cherche à attirer des experts étrangers. La **transformation digitale** de la société belge progresse néanmoins : en 2024, près de 97 % des ménages belges étaient couverts par la 5G (grâce à une accélération spectaculaire du déploiement) ⁴⁴ et plus de 93 % des ménages disposent d'un accès internet fixe très haut débit ⁴⁵. Cette infrastructure solide place la Belgique parmi les pays avancés de l'UE (8e pour la connectivité fixe). L'usage des nouvelles technologies s'étend dans les entreprises : un quart des entreprises belges utilisent déjà au moins une forme d'**intelligence artificielle** en 2024 (contre 14 % en 2023), plaçant le pays en 3e position dans l'UE sur ce critère ⁴⁶. Ces chiffres témoignent d'une **montée en puissance numérique** de l'économie belge ⁴⁷ ⁴⁴. En consolidant ces bases (réseaux, adoption des technologies, compétences), la Belgique augmente sa **capacité d'innovation** et sa liberté d'action face aux pressions économiques extérieures.

Il reste toutefois des **défis notables**. Le **retard dans le déploiement de la fibre optique** est l'un d'eux : seulement 30,7 % des ménages belges ont la fibre jusqu'au domicile fin 2024, ce qui place la Belgique en dernière position de l'UE sur ce point ⁴⁸. Cette faiblesse infrastructurelle pourrait freiner la compétitivité numérique à long terme, même si le câble coaxial largement présent compense en partie. Un autre défi est de développer des **alternatives locales** dans des domaines clés (cloud, systèmes d'exploitation, composants électroniques) pour ne pas être prisonnier de fournisseurs étrangers. La Belgique, via l'UE, investit dans des projets comme les **microprocesseurs européens** (initiative IPCEI) ou encourage l'essor de champions locaux (par exemple, le belge **Umicore** dans le recyclage de batteries, le rôle de l'IMEC dans les semi-conducteurs). Enfin, assurer la **protection des données** des citoyens et de l'État face aux lois extraterritoriales (Cloud Act américain, etc.) est un enjeu de souveraineté. À cet égard, la Belgique applique strictement le RGPD européen et réfléchit, comme d'autres, à héberger certaines données sensibles sur des **clouds nationaux ou européens** pour les soustraire à toute ingérence.

En somme, la **Belgique a réalisé des avancées tangibles pour sécuriser son espace numérique** (stratégie cyber, création d'unités dédiées, exclusion de fournisseurs à risque) et pour s'inscrire dans une dynamique européenne de souveraineté numérique. Néanmoins, en cas de guerre économique incluant une forte dimension cyber, le pays resterait une cible vulnérable s'il était isolé. Sa meilleure protection réside dans la **coopération internationale** (échange d'informations sur les cybermenaces, actions juridiques coordonnées de l'UE contre les pratiques déloyales des Big Tech, etc.) et dans la **montée en puissance continue de ses capacités propres** (former plus d'experts, soutenir l'innovation locale). La **vigilance** doit rester de mise, car comme le souligne la stratégie nationale, la menace est en constante évolution et peut avoir des conséquences directes graves sur l'économie (p. ex. paralysie d'un

pipeline ou d'une banque) ⁴⁹ ⁵⁰. La souveraineté numérique belge est donc un **chantier en cours**, essentiel pour la résilience globale du pays face aux affrontements économiques du XXI^e siècle.

Résilience alimentaire et gestion des ressources stratégiques

En situation de guerre économique, la capacité d'un pays à **nourrir sa population** et à **sécuriser ses ressources stratégiques** (matières premières critiques, produits vitaux) est déterminante. La Belgique, avec sa densité de population élevée et son intégration commerciale, a une **autosuffisance partielle** dans le domaine alimentaire et dépend largement des approvisionnements extérieurs pour nombre de ressources stratégiques. Cependant, des atouts existent, et des efforts sont menés pour renforcer la résilience dans ces domaines.

Sécurité et autonomie alimentaires

Le **secteur agroalimentaire belge** est à la fois un point fort économique et un talon d'Achille potentiel en cas de rupture des échanges internationaux. D'un côté, l'industrie alimentaire belge est puissante (premier secteur industriel du pays en chiffre d'affaires ⁴) et la Belgique exporte de nombreux produits alimentaires transformés (bières, chocolat, produits laitiers, etc.). De l'autre, du fait de sa petite taille et de sa densité, la Belgique ne produit pas l'intégralité de ce qu'elle consomme en alimentation de base. Une étude publiée en 2025 dans *Nature Food* a examiné l'**autosuffisance alimentaire** des pays en cas d'arrêt total du commerce mondial : il en ressort que la Belgique ne serait **autosuffisante que dans 4 catégories d'aliments sur 7** (à savoir les légumes, les produits laitiers, la viande et les féculents) ⁵¹. En revanche, pour d'autres catégories essentielles – probablement les fruits, les céréales et le poisson – le pays devrait compter sur ses stocks ou sur une production accrue difficile à réaliser à court terme. Ce résultat, mitigé mais pas catastrophique, tient au fait que si la Belgique dispose de **peu de surfaces agricoles** (en raison de la forte densité urbaine), sa population relativement petite (11,6 millions) permet de couvrir certains besoins par la production nationale actuelle ⁵¹. Par exemple, la production de pommes de terre (féculent) est importante en Flandre, de même que l'élevage laitier ou porcin qui assurent une partie des besoins en lait et en viande.

Cependant, dans un scénario de **choc alimentaire global**, la Belgique serait hautement vulnérable sans la continuation du commerce. Elle importe une grande partie de ses fruits et de ses céréales fourragères, et certains produits comme le soja ou le café ne peuvent être obtenus localement. La **coopération internationale reste donc indispensable** pour garantir une alimentation suffisante et diversifiée. Les chercheurs soulignent que l'arrêt des importations serait dramatique pour la plupart des pays et appellent à mettre en place des **chaînes d'approvisionnement résilientes** et diversifiées afin de garantir la sécurité alimentaire ⁵². Pour la Belgique, cela signifie éviter de dépendre d'un seul fournisseur par produit (diversifier, par exemple, les origines des céréales ou des engrangis) et maintenir des **stocks stratégiques** pour tenir lors d'une crise (l'UE recommande un stock de céréales de sécurité, etc.). Le pays peut aussi compter sur la **solidarité européenne** : en tant qu'État membre, la Belgique bénéficie de la Politique agricole commune (PAC) qui soutient ses agriculteurs, et d'accords intra-européens qui, en cas de grave pénurie, permettraient une distribution solidaire des denrées (mécanismes de réserve alimentaire).

Un autre aspect de la résilience alimentaire est la **qualité des systèmes logistiques**. La Belgique est très bien placée avec son port d'Anvers (par où transitent de massives quantités de produits agroalimentaires mondiaux) et son industrie de transformation performante. Durant la pandémie de COVID-19, ces installations ont prouvé leur robustesse pour éviter les ruptures (Anvers a continué de fonctionner, assurant l'approvisionnement en denrées et en intrants). On peut imaginer qu'en cas de **guerre économique en Europe**, la Belgique jouerait le rôle d'un **hub logistique vital** pour la réception

et la redistribution de produits alimentaires vers l'intérieur du continent, grâce à ses entrepôts et son réseau de transport dense. Cet atout logistique renforce sa valeur aux yeux de ses partenaires, ce qui inciterait ceux-ci à la soutenir pour maintenir ces flux (par exemple via des escortes navales en cas de guerre maritime, etc.).

Il convient de souligner que la **sécurité alimentaire** a aussi une dimension sociale. Même si les étals restent pleins, encore faut-il que la population puisse accéder financièrement à la nourriture. Or plus d'un million de Belges étaient récemment en situation de privation matérielle et sociale, et près de 600 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire régulière ⁵³. En cas de choc économique majeur, cette précarité alimentaire pourrait s'aggraver. La **résilience interne** passe donc par des mécanismes de protection sociale solides (soutien aux plus démunis, contrôle des prix des produits de base, etc.) pour prévenir des troubles sociaux dus à la faim ou à l'inflation alimentaire. Sur ce plan, la Belgique est relativement bien dotée (indexation des salaires, allocations sociales, etc. – elle l'a démontré en 2022 en atténuant en partie le choc de l'inflation énergétique sur les ménages). Néanmoins, une guerre économique prolongée exigerait possiblement des **mesures de rationnement** ou de contrôle plus strict, qui ne seraient acceptées par la population qu'avec un haut degré de confiance dans le gouvernement.

Ressources stratégiques et indépendance économique

Outre la nourriture et l'énergie (déjà abordée), la **résilience d'un pays en guerre économique dépend de l'accès aux ressources stratégiques** : métaux critiques pour l'industrie (terres rares, lithium, cobalt, etc.), produits de santé (médicaments, vaccins), composants technologiques (semi-conducteurs), etc. La Belgique, dépourvue de ressources minières sur son territoire, a historiquement bâti sa prospérité sur la transformation et le commerce de ces matières premières importées (Anvers fut un grand centre de commerce du caoutchouc, puis des diamants, etc.). De ce fait, elle est **vulnérable** à toute perturbation de l'approvisionnement en ressources stratégiques, mais elle a aussi développé des **compétences pointues dans le recyclage et la chimie** qui peuvent atténuer cette vulnérabilité.

Un domaine où la Belgique excelle est le **recyclage des métaux**. L'entreprise belge *Umicore*, héritière de l'Union Minière, est aujourd'hui un leader mondial du recyclage des métaux précieux et des batteries. Son site de Hoboken, près d'Anvers, est capable d'extraire or, argent, platine, cobalt et autres métaux de déchets électroniques à grande échelle. Cette expertise est un véritable **atout stratégique** : en réutilisant les matériaux existants, la Belgique réduit sa dépendance aux importations minières. D'ailleurs, *Umicore* investit 400 millions d'euros pour augmenter la capacité de son "joyau du recyclage" à Hoboken ⁵⁴. De plus, le gouvernement belge a reconnu l'importance de cette entreprise en entrant au capital d'*Umicore* en 2023-2024 (prise de participation stratégique) afin de **sauvegarder les intérêts nationaux** dans ce secteur clé. Parallèlement, la Commission européenne a retenu en 2025 deux projets d'*Umicore* en Belgique dans sa première liste de **projets stratégiques de matières premières** : ces projets portent sur le traitement et la substitution du **germanium**, un métal rare utilisé notamment dans l'optoelectronique, afin de réduire la dépendance européenne vis-à-vis de la Chine qui domine son raffinage ²³. Le fait que la Belgique accueille ces projets signifie qu'elle sera un **maillon central** de l'effort européen pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement en matériaux critiques. La nouvelle législation européenne sur les matières premières critiques vise précisément à ce que l'Europe, et donc la Belgique, ait des capacités **indigènes** de production, transformation et recyclage (objectifs de 10 %-40 %-25 % d'ici 2030) et à limiter la dépendance à un seul pays fournisseur à <65 % ²⁴. La Belgique, grâce à son savoir-faire (*Umicore*, *Solvay* pour la chimie des matériaux, etc.), peut tirer parti de ces investissements pour améliorer sa **sécurité d'approvisionnement** en métaux stratégiques (par ex. produire localement une partie des besoins en batteries lithium-ion via le recyclage, plutôt que dépendre à 100 % des mines de cobalt du Congo ou des raffineries chinoises).

Sur les **produits pharmaceutiques et médicaux**, la Belgique bénéficie de la présence de grandes firmes (Pfizer, GSK, Janssen...) et d'un écosystème pharmaceutique solide. Ceci s'est avéré crucial pendant la pandémie de COVID-19 : la Belgique a exporté des millions de doses de vaccins ARN messager produits sur son sol, jouant un rôle de fournisseur clé pour l'UE. En cas de guerre économique affectant les chaînes d'approvisionnement en médicaments, cette **capacité de production locale** (vaccins, insuline, traitements innovants) est un filet de sécurité. Cependant, comme d'autres pays européens, la Belgique dépend encore de la Chine et de l'Inde pour nombre de **principes actifs** et médicaments génériques. Une pénurie organisée de ces produits par un acteur malveillant pourrait mettre en tension le système de santé. Pour contrer cela, l'UE et la Belgique explorent la relocalisation de certaines productions critiques (par exemple une usine de production de matières premières pharmaceutiques en Europe, stock stratégique de médicaments...). La Belgique suit de près ces initiatives, et pourrait même proposer ses compétences pour accueillir certaines relocalisations, compte tenu de sa main-d'œuvre qualifiée dans le pharma.

En ce qui concerne les **composants électroniques** (puces, équipements high-tech), la Belgique abrite l'IMEC, un institut de recherche de pointe en microélectronique à Louvain, qui collabore avec les géants mondiaux du semi-conducteur. Cela ne rend pas la Belgique autonome en puces (la production se fait principalement à Taïwan, Corée du Sud, etc.), mais lui donne accès à la **connaissance et à l'innovation** dans ce domaine. La stratégie européenne *Chips Act* (2022) visant à doubler la part de l'Europe dans la production mondiale de puces à 20 % peut bénéficier à la Belgique. Par exemple, l'IMEC est impliqué dans la création de nouvelles technologies de gravure, et si des usines de semi-conducteurs (fabs) européennes voient le jour (comme celle d'Intel en Allemagne ou STMicro en France), la Belgique profitera de l'écosystème plus sécurisé. En attendant, la Belgique gère le risque en diversifiant ses fournisseurs et en maintenant des **stocks tampons** pour certains composants critiques destinés à ses industries (par exemple l'automobile ou l'aérospatial, présents en Flandre).

En matière de **ressources énergétiques stratégiques**, au-delà du pétrole et du gaz déjà évoqués, la Belgique investit dans des **alternatives durables** pour réduire sa dépendance. Le développement de l'éolien offshore en mer du Nord (avec déjà plus de 2 GW installés, couvrant la consommation de 2,1 millions de ménages⁵⁵) augmente la production d'énergie locale renouvelable. De plus, la Belgique participe à des projets européens pour l'**hydrogène vert**, qui pourrait à terme fournir une solution de rechange aux hydrocarbures importés dans certaines industries. Le **nucléaire** reste aussi une carte maîtresse : bien que l'uranium soit importé, le fait d'avoir les centrales sur sol national garantit une production électrique stable. Dans un contexte de tensions, la prolongation de certains réacteurs a d'ailleurs été décidée en 2023 pour renforcer la sécurité d'approvisionnement jusqu'en 2035.

Enfin, mentionnons un détail souvent oublié : la **ressource en eau**. La Belgique, quoique pluvieuse, a eu des épisodes de stress hydrique (sécheresses estivales) posant problème à l'agriculture et à certaines industries (p. ex. la chimie fortement consommatrice d'eau). En cas de conflit économique de longue haleine, la gestion durable de l'eau (réserves d'eau, interdictions temporaires d'usage non prioritaire) peut devenir un enjeu. Le **changement climatique** accentue ce défi. C'est un domaine où la coordination transfrontalière (bassin de la Meuse, de l'Escaut) avec les pays voisins est nécessaire, et heureusement bien établie via des commissions internationales.

En résumé, la Belgique n'est pas autosuffisante dans la plupart des ressources stratégiques, mais elle compense cette faiblesse par son intégration européenne, son excellence dans certains secteurs de recyclage/raffinage, et des politiques proactives pour diversifier et sécuriser ses approvisionnements. La guerre économique actuelle entre grandes puissances (USA-Chine) pousse l'Europe à renforcer sa souveraineté sur ces questions, ce dont la Belgique tire parti (projets européens en Belgique même, financements, etc.²³ ⁵⁶). Toutefois, la résilience belge en la matière restera toujours corrélée à la capacité collective européenne : seule, la Belgique ne peut stocker ni remplacer

tout ce dont elle a besoin, mais **solidaire avec 450 millions d'Européens**, elle peut traverser des crises en mutualisant les ressources. C'est bien l'esprit qui prévaut dans l'UE, où l'on a vu par exemple des pays voisins fournir à la Belgique de l'électricité en cas de maintenance de ses centrales, ou la Belgique envoyer des surplus de vaccins à d'autres pays lors de la pandémie. Cette solidarité sera également le pilier d'une résilience réussie face à une guerre économique qui viserait à priver les pays occidentaux de ressources critiques.

Conclusion

La Belgique aborde le risque d'une guerre économique avec un **profil contrasté** : une petite nation ultra-connectée, riche de savoir-faire et d'infrastructures, mais exposée de par ses dépendances et la complexité de sa gouvernance. **Sur le plan économique**, ses atouts (port d'Anvers, industrie pharmaceutique, main-d'œuvre qualifiée, diversification sectorielle) pourraient favoriser une adaptation rapide, tandis que ses faiblesses (dépendance commerciale à l'UE ⁸, dette publique ~105 % du PIB ⁵⁷, importation énergétique ~76 % ¹⁵) la rendraient vulnérable aux chocs externes. **Politiquement**, la Belgique a montré des capacités de surmonter ses divisions en temps de crise (culture du compromis, Centre de crise performant ²¹), mais son équilibre interne reste précaire et exige un leadership fort pour maintenir la cohésion nationale face à l'adversité ¹⁹.

Comparée à d'autres, la Belgique se distingue par une **dépendance extérieure plus marquée que les grands pays** (exportations = 87 % du PIB vs ~34 % pour la France ²²) et doit donc miser sur la **coopération internationale** comme bouclier. Elle peut en cela compter sur l'Union européenne – dont elle est l'un des cœurs politiques – pour amortir le choc d'une guerre économique, que ce soit via la puissance commerciale collective de l'UE, ses plans de résilience (plan de relance NextGenEU, etc.), ou ses politiques de stock stratégique. Face aux grandes puissances, la Belgique a tout intérêt à jouer la carte de l'**unité occidentale** et à investir dans les domaines où elle peut apporter une valeur ajoutée (cybersécurité, innovation, logistique, recyclage).

Sur le terrain du **numérique**, la Belgique progresse vers plus de souveraineté, en renforçant sa cybersécurité (stratégie 2021-2025, cyberdéfense militaire ³⁶) et en faisant des choix technologiques judicieux (réseaux 5G sans Huawei ²⁵). Mais elle doit combler son retard en formation numérique et fibre optique pour rester compétitive et maîtresse de son destin numérique ⁴³ ⁴⁸.

Enfin, concernant les **ressources vitales**, la Belgique n'est que partiellement autosuffisante (4 catégories alimentaires sur 7 ⁵¹) et dépendante de l'importation de matières premières. Elle mise heureusement sur l'action collective (UE) et sur ses champions nationaux (Umicore, Solvay, GSK...) pour sécuriser ces approvisionnements. Les projets soutenus par l'Europe en Belgique dans les métaux stratégiques ou les partenariats internationaux dans le domaine pharmaceutique renforcent cette résilience ²³ ⁵⁶.

En conclusion, la capacité de la Belgique à faire face à une guerre économique repose sur un délicat équilibre : préserver ses **ouvertures internationales**, source de sa prospérité, tout en **réduisant ses dépendances critiques** et en **solidifiant l'unité** de la nation autour d'objectifs communs de sécurité économique. La Belgique de 2025, ancrée dans l'Europe, a les outils et l'expérience pour relever ce défi, à condition de rester vigilante et proactive – car dans une guerre économique, comme sur un champ de bataille, ce sont l'**anticipation** et la **solidarité** qui feront la différence entre la défaite et la résilience.

Sources :

- Coface – *Analyse économique de la Belgique* (fiche pays) 1 8
- SPF Économie – *Aperçu de l'activité économique en Belgique* (2024-2025) 58 3
- Touteurope.eu – *Dette publique des États de l'UE* (2025) 12
- SPF Économie – *Dépendance énergétique de la Belgique* (2024) 15
- OCDE – *Évaluation de la réponse de la Belgique à la crise COVID-19* 19
- Centre de crise National (SPF Intérieur) – *Missions & historique* 21 20
- Wikipédia – *Crise politique belge de 2010-2011* 18
- RTBF – *Cyberattaques chinoises contre la Belgique* (2022) 32
- Stratégie nationale Cybersécurité 2.0 (2021-25) – *Centre pour la Cybersécurité Belgique* 29 28
- RTBF – *Exclusion de Huawei du réseau 5G belge* 25 26
- SPF Économie – *Belgian Digital Economy Overview 2025* 44 43
- RTBF – *Autosuffisance alimentaire de la Belgique* (étude 2025) 51 52
- RTBF – *Projets Umicore et matières premières stratégiques* (2025) 23 24
- Insee/Les Echos – *Part des exportations dans le PIB (France vs Belgique)* 22
- Reuters – *Choix de Nokia/Ericsson pour la 5G en Belgique* 40 (illustration politique de souveraineté numérique)

1 2 5 6 8 10 11 13 14 17 57 Belgique : fiche pays, Analyse économique des risques | Coface
<https://www.coface.com/fr/actualites-economie-conseils-d-experts/tableau-de-bord-des-risques-economiques/fiches-risques-pays/belgique>

3 7 9 58 Aperçu de l'activité économique en Belgique | SPF Economie
<https://economie.fgov.be/fr/themes/analyses-et-etudes/conjoncture-en-belgique/apercu-de-lactivite-economique>

4 Panorama de la filière agroalimentaire aux Pays-Bas et en Belgique
<https://www.bretagnecommerceinternational.com/donnee/panorama-de-la-filiere-agroalimentaire-aux-pays-bas-et-en-belgique/>

12 Quels sont les pays les plus endettés de l'Union européenne ? - Touteurope.eu
<https://www.touteurope.eu/economie-et-social/quels-sont-les-pays-les-plus-endettes-de-l-union-europeenne/>

15 55 Hausse modérée de la consommation d'énergie en Belgique, portée par l'industrie | Newsroom SPF Economie
<https://news.economie.fgov.be/251460-hausse-moderee-de-la-consommation-d-energie-en-belgique-portee-par-l-industrie/>

16 Énergie en Belgique - Wikipédia
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_en_Belgique

18 Crise politique belge de 2007-2011 — Wikipédia
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Crise_politique_belge_de_2010-2011

19 La Belgique a su faire face à la crise du COVID-19 grâce à des actions concertées
<https://www.oecd.org/fr/about/news/press-releases/2023/12/concerted-action-enabled-belgium-to-respond-to-the-covid-19-crisis.html>

20 21 Centre de crise National : missions & historique - Centre de Crise
<http://centredecrise.be/fr/que-fait-le-centre-de-crise-national/centre-de-crise-national-missions-historique>

22 Commerce extérieur - France - TABLEAU DE BORD DE L ... - Insee
https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/10_ECC/16_CEX

23 24 56 **Terres rares et métaux stratégiques : deux projets d'Umicore, localisés en Belgique, soutenus par l'Europe - RTBF Actus**

<https://www.rtbf.be/article/terres-rares-et-metaux-strategiques-deux-projets-d-umicore-localises-en-belgique-soutenus-par-l-europe-11523160>

25 26 **Orange et Proximus choisissent Nokia et Ericsson pour la 5G en Belgique**

<https://www.solutions-numeriques.com/orange-et-proximus-choisissent-nokia-et-ericsson-pour-la-5g-en-belgique/>

27 28 29 34 35 36 49 50 **ccb.belgium.be**

https://ccb.belgium.be/sites/default/files/2024-10/CCB_Strategie%202.0_FR_DP2.pdf

30 31 32 **La Belgique accuse des pirates chinois de cyberattaques contre la Défense et l'Intérieur - RTBF Actus**

<https://www.rtbf.be/article/la-belgique-accuse-des-pirates-chinois-de-cyberattaques-contre-la-defense-et-l-interieur-11033718>

33 **La Belgique ciblée par des pirates informatiques chinois**

<https://www.it-connect.fr/la-belgique-affirme-que-des-cybercriminels-chinois-ont-attaque-son-ministere-de-la-defense/>

37 38 43 44 45 46 47 48 **Décennie numérique : la Belgique monte en puissance | Newsroom SPF Economie**

<https://news.economie.fgov.be/251975-decennie-numerique-la-belgique-monte-en-puissance/>

39 **La demande croissante d'un Cloud Souverain en Belgique - Easi Blog**

<https://blog.easi.net/fr/la-demande-croissante-dun-cloud-souverain-en-belgique>

40 41 **Huawei ousted from heart of EU as Nokia wins Belgian 5G contracts | Reuters**

<https://www.reuters.com/article/world/uk/huawei-ousted-from-heart-of-eu-as-nokia-wins-belgian-5g-contracts-idUSKBN26U1MU/>

42 **SÉNAT Question écrite n° 7-2212 - SENAAT Schriftelijke vraag nr. 7 ...**

<https://www.senate.be/www/?MIVal=Vragen/SVPrintNLFR&LEG=7&NR=2212&LANG=fr>

51 52 **Si le commerce mondial s'arrêtait soudainement, un seul pays serait capable de nourrir sa population - RTBF Actus**

<https://www.rtbf.be/article/si-le-commerce-mondial-s-arretait-soudainement-un-seul-pays-serait-capable-de-nourrir-sa-population-11559417>

53 **Priorités pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire**

<https://www.fian.be/Priorites-pour-le-droit-a-l-alimentation-et-la-souverainete-alimentaire>

54 **Umicore remet son joyau du recyclage en lumière: "Il ne peut y avoir ...**

<https://www.lecho.be/entreprises/matières-premieres/umicore-remet-son-joyau-du-recyclage-en-lumiere-il-ne-peut-y-avoir-qu-une-seule-usine-comme-hoboken-dans-le-monde/10610416.html>